

Rapport public Parcoursup session 2021

Université Angers - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours bivalent Espagnol-Anglais (13999)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Université Angers - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours bivalent Espagnol-Anglais (13999) | Jury par défaut | Tous les candidats | 18 | 195 | 74 | 129 | 21 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les deux langues (anglais et espagnol) doivent avoir été étudiées au lycée. Le parcours bivalent Espagnol/Anglais est une formation très exigeante par le volume horaire des enseignements et par le travail personnel demandé

Il est attendu que les étudiants présentent les compétences suivantes :

- 1) Forte capacité de travail et d'organisation
- 2) Bon niveau dans les deux langues (niveau B)
- 3) Intérêt pour les cultures étrangères (littérature, histoire, civilisation)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Consulter la fiche de la formation sur le site de l'Université d'Angers](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous invitons les candidats à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures).

Attention, à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---|
| Résultat académique | Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues... Le choix des enseignements de spécialités n'entraîne aucune bonification ou discrimination : toutes les spécialités sont les bienvenues. | Résultats académiques. | Résultats académiques. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Avoir étudié les deux langues vivantes concernées. | Les notes en langues vivantes. | Les notes en langues vivantes. | Essentiel |
| Savoir-être | Méthode de travail, autonomie, engagement citoyen et capacité à s'investir | Fiche Avenir | Fiche Avenir | Complémentaire |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | La lettre présentant le projet de formation du candidat. | La lettre présentant le projet de formation du candidat. | Cette lettre peut influencer à la hausse ou à la baisse l'appréciation générale du dossier de candidature. |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen et activités extra-scolaires | Section 'activités et centres d'intérêt' | Section 'activités et centres d'intérêt' | La section 'activités et centres d'intérêt' peut influencer à la hausse ou à la baisse l'appréciation générale du dossier de candidature. |

Signature :

Christian ROBLED,
Président de l'établissement Université Angers